

Editorial



Sommaire :

- Editorial
- Vaccins anti COVID : défi logistique pour la PUI
- Les indicateurs qualité et sécurité des soins
- La visite de certification de la Haute Autorité de Santé
- Convention de partenariat entre le CH de Crest et la Maison des Buis à Grâne
- L'HAD, toujours investie dans les projets...
- Développement durable : tous impliqués au CH de Crest !
- Le SSIAD passe à l'électricité !
- Travaux reprises sols souples rdc Mazorel
- Nouvelle salle de radiologie
- Des travaux à la cuisine
- Plan égalité femme-homme
- Elections partielles CME
- Les Portraits : A. GARCIA, C. CHAUMIER, N. BUFFAT, P. VALLAGHE, P. RACZ
- Arrivées et Départs
- Félicitations
- Recensement des demandes de formation
- Conseil diététique
- Don du sang
- Citation

Voilà désormais plus de 2 ans que la crise COVID a mis en tension nos organisations hospitalières, faisant peser sur l'ensemble des équipes la conciliation des gestions sanitaires exceptionnelles et la continuité des réponses de soins à apporter aux besoins de santé de la population.

Votre mobilisation collective sur ces priorités, et le fort attachement des professionnels à leur établissement, ont permis aux experts visiteurs de l'HAS d'apprécier sur ce mois de mai 2022 l'engagement de tous au service du patient hospitalisé dans les murs ou à son domicile. Si les résultats de cette certification ne sont pas encore connus, le challenge aura été l'occasion de mettre en avant, une fois de plus, la force du collectif de notre hôpital et son fort ancrage sur le territoire.

Toutefois, le centre hospitalier de Crest n'est pas épargné par les difficultés que rencontrent tous les établissements de santé, et notamment

les tensions sur les effectifs soignants. Cette réalité, source de légitime inquiétude doit être regardée en face pour que les actions, en réponse, demeurent les plus concertées possibles dans un esprit de responsabilité. Cela se traduira concrètement par une nécessaire adaptabilité de nos organisations de travail durant l'été, et par le maintien d'une dynamique volontariste sur notre politique de formation afin de garantir l'avenir.

Par ailleurs, je tiens à remercier l'encadrement et les équipes de la cuisine qui œuvrent depuis de nombreuses semaines pour formaliser le plan d'actions suite à l'inspection de la Direction Départementale de la protection des personnes. Ces travaux couvrant le champ des processus de travail, de la formation, du respect des normes d'hygiène de la production jusqu'à l'assiette, sont indispensables à la pérennité de notre cuisine centrale.

Au-delà de ces enjeux à brève échéance, nous souhaitons poursuivre la construction des projets inscrits dans les orientations stratégiques du futur projet d'établissement :

⇒ **Promouvoir et développer l'offre de soins en réponse au besoin des patients du bassin de vie de Crest (MCO) et à l'échelle du**

(Suite page 2)

Editorial (suite)

(Suite de la page 1)

territoire Drôme-Ardèche (HAD) : implantation d'un scanner, création HAD de rééducation avec Saint-Vallier, poursuite de l'activité des urgences...

- ⇒ **Positionner l'EHPAD de Crest comme l'acteur incontournable du bassin de vie pour la prise en charge des populations âgées** : favoriser le maintien à domicile en retardant l'âge d'entrée en institution, proposer un haut niveau de qualité de prise en charge en hébergement, accompagner les personnes âgées jusqu'au bout de leur prise en charge dans leur environnement, être leadership dans les réseaux.
- ⇒ **Assumer la responsabilité sociétale du centre hospitalier et l'engager dans le développement durable** : garantir la soutenabilité économique et sociale de la structure au travers d'un projet de gestion et de gouvernance actualisé, intégrer les usagers en promouvant davantage leur rôle, attirer, fidéliser les professionnels dans un cadre de qualité de vie au travail (projet social),

préserver les ressources environnementales, s'associer au développement économique local et de la ville.

- ⇒ **Investir dans les équipements et anticiper les organisations pour mieux répondre aux besoins de demain** : conforter la robustesse du SI au service des professionnels et des patients, reconstruire l'EHPAD de Crest, anticiper les situations sanitaires exceptionnelles.

La communauté médicale est actuellement en cours de renouvellement de ses représentants, suite à l'intégration et à l'arrivée de nouveaux praticiens hospitaliers, j'en profite pour remercier le Dr Le Coq pour son rôle de Président sur les 6 derniers mois. De même, je salue l'engagement, sur toutes ces années, de Bernadette DEMONTEIL et de Marie-Josée HOARAU-MARTIN, nos 2 cadres supérieures de santé qui feront valoir leur droit à la retraite en ce début d'été.

Au nom de la communauté hospitalière, je vous souhaite à tous un bel été 2022.

Olivier MOULINET,
Directeur délégué

Vaccins anti COVID : défi logistique pour la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

Quelques jours avant l'ouverture du centre de vaccination de la ville de Crest, la PUI de l'hôpital a été sollicitée afin d'assurer son approvisionnement en vaccins anti COVID et en matériel. Le mardi 9 mars 2021, le centre ouvrait ses portes et depuis la PUI gère son approvisionnement.

Les nombreuses contraintes ont fait de cette mission supplémentaire un vrai défi logistique !

- Contraintes liées aux conditions de conservation : les flacons de vaccins sont stockés à -80°C ou -20°C uniquement au CH de Valence. La durée maximale de conservation est de quelques jours entre 2 et 8°C et de quelques heures à température ambiante.
- Contraintes liées au transport : livraison du CH de Crest par le CH de Valence 1 à 2 fois par semaine. La PUI de Crest envoie un bon de commande chaque semaine à la PUI du CH de Valence en fonction des doses prévues au centre de vaccination (lien hebdomadaire avec l'infirmière libérale en charge de la coordination

du centre de vaccination).

- Contraintes liées à la traçabilité : chaque flacon doit être étiqueté, chaque délivrance est tracée (numéro de lot du matériel et des vaccins, horaire), ainsi que chaque transport. Un enregistrement de la température lors de chaque transport est effectué et archivé.

La police municipale est en charge du transport entre la PUI et le centre de vaccination. Au plus fort de l'activité du centre, elle a pu venir jusqu'à 3 fois par jour au guichet de la PUI pour récupérer les vaccins stockés au réfrigérateur de la PUI qui bénéficie d'un suivi de la température 24h sur 24h.

De plus, de nombreux aléas ont complexifié le circuit : changement fréquent des recommandations, modification des durées de conservation des vaccins,

(Suite page 3)



Vaccins anti COVID : défi logistique pour la PUI (suite)

(Suite de la page 2)

approvisionnement avec différents types de vaccins en fonction de l'âge, vaccination sans RDV au centre de vaccination rendant incertain le nombre de doses à commander, modification des créneaux d'ouverture du centre Aléas auxquels la PUI a dû s'adapter sans délai, en lien avec l'ARS, la mairie de Crest et la PUI du CH Valence.

La PUI a également fourni ou fournit encore : l'équipe

mobile de vaccination de Bourdeaux, l'EHPAD de Grâne, l'EHPAD St Anne, l'IME Fontlaure.

Au 1er mai 2022, c'est 5 210 flacons qui ont été dispensés, soit environ 32 780 doses qui ont bénéficié aux habitants de la vallée.

Cindy BOURNE,
Praticien hospitalier,
Pharmacienne

Les indicateurs qualité et sécurité des soins

Depuis 2008, la HAS organise des mesures régulières d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS) en établissements de santé. Reportée à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire, la campagne de recueil des IQSS se déroule du 1^{er} avril au 30 septembre 2022.

Ce recueil concerne les dossiers du court séjour et de l'HAD. Le tableau présenté ci-dessous détaille les différents items.

MCO	Dossier du patient	Qualité de la lettre de liaison à la sortie
		Evaluation et prise en charge de la douleur
	IAS (infections associées aux soins)	Bonnes pratiques de précautions complémentaires contact
UCA (chirurgie ambulatoire)	Parcours du patient en chirurgie ambulatoire	Qualité de la lettre de liaison à la sortie après chirurgie ambulatoire
		Evaluation à l'admission de l'éligibilité du patient
		Anticipation de la prise en charge de la douleur
		Evaluation du patient pour la sortie de la structure
		Contact entre la structure et le patient entre J+1 et J+3 (appel du lendemain)
HAD	Coordination des prises en charge et pratiques cliniques	Tenue du dossier patient
		Suivi du poids
		Evaluation du risque d'escarre
		Coordination de la prise en charge
		Evaluation et prise en charge de la douleur

Après validation par la Haute Autorité de Santé, le centre hospitalier de Crest diffusera les résultats obtenus par voie d'affichage, dans le livret d'accueil et sur le site internet. Pour rappel, le score minimum à atteindre est de 80%, ce qui classerait l'établissement en B.

Des binômes de cadres/médecins/IDE/secrétaires sont déjà composés. Très bon travail à tous.

Marie HOARAU-MARTIN,
Coordinatrice des soins
et Responsable QGDR

La visite de certification de la Haute Autorité de Santé

La certification des établissements de santé est une démarche d'évaluation externe conduite par la Haute Autorité de santé (HAS). Elle s'est déroulée du 16 au 20 mai 2022 sur le centre hospitalier de Crest, et a concerné le court séjour et l'HAD.

Trois experts visiteurs, professionnels de santé, ont réalisé durant cette semaine des patients traceurs, des parcours traceurs, des audits système concernant la qualité de vie au travail (QVT), la maîtrise des risques et la dynamique d'amélioration, la coordination territoriale. Enfin, ils ont rencontré au cours de différents entretiens, les représentants des usagers et les professionnels de l'établissement.

La visite de certification s'est déroulée dans un climat serein où de nombreux échanges ont pu avoir lieu.

Fin mai, l'HAS a transmis un rapport provisoire pour lequel le centre hospitalier formule des remarques, permettant d'apporter des éléments qui n'auraient pas été perçus durant la visite.

Le rapport provisoire reprenant la restitution réalisée le vendredi 20 mai indique :

- Un niveau de satisfaction global à 93%
- Un niveau de satisfaction pour le chapitre 1 concernant le patient de 96%
- Un niveau de satisfaction pour le chapitre 2 concernant les équipes de soins de 94%
- Un niveau de satisfaction pour le chapitre 3 concernant l'établissement de santé de 88%

Les points forts qui ont été remarqués par l'HAS concernent l'organisation de la prise en charge du patient : son information, la recherche de son consentement à son projet de soins, l'implication des proches, la prise en charge de la douleur, le projet de soins et la coordination des équipes, l'accès au dossier patient, la maîtrise du risque infectieux, la déclaration et le partage des événements indésirables, et la prise en charge médicamenteuse.

Ont également été remarqués les parcours de soins coordonnés sur le territoire, la culture de la bientraitance, la grande implication des représentants des usagers dans l'établissement, le soutien du travail en équipe, le développement durable et la gestion des tensions hospitalières, en particulier lors des différentes crises sanitaires.

L'hôpital doit néanmoins poursuivre ses efforts concernant l'information du patient sur la possibilité de rédiger des directives anticipées, le recueil de l'expérience et de la satisfaction du patient, la remise



de la lettre de sortie, et la description des filières spécifiques, notamment la filière de prise en charge de la personne âgée. L'établissement doit mieux formaliser le programme d'évaluation des pratiques professionnelles et de pertinence des soins.

Deux points méritent une attention particulière car qualifiés dans des fiches anomalie : le respect de l'intimité du patient et le repérage et la prévention de la maltraitance ordinaire.

Concernant le respect de l'intimité, l'hôpital indique que les professionnels respectent l'intimité des patients en mettant quotidiennement en œuvre les bonnes pratiques de soins. Les remarques formulées par l'HAS sont à mettre en lien avec l'architecture des locaux, telle que l'exiguïté de la salle d'attente des urgences, l'absence de vestiaire homme au bloc opératoire, ou le circuit entrant/sortant de la salle de réveil.

Concernant l'identification du risque de maltraitance, l'établissement rappelle toutes les formations à destination des professionnels déjà réalisées, ainsi que le travail entamé par le CLUD concernant le savoir être par l'intermédiaire de thérapies non médicamenteuses comme l'hypnose ou la pratique du toucher/massage.

Les remarques formulées par le centre hospitalier de Crest seront transmises à l'HAS à la fin du mois de juin. La décision définitive du niveau de certification de l'établissement devrait être connue dans le courant de l'été.

Un grand merci à toutes les équipes engagées dans cette démarche et qui poursuivent leur travail pour la qualité et la sécurité des soins.

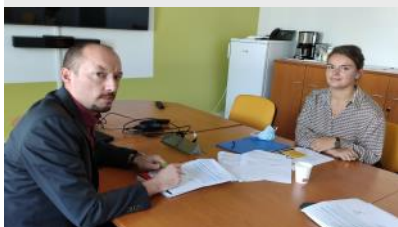
Marie HOARAU-MARTIN,
*Coordinatrice des soins
et Responsable QGDR*

Convention de partenariat entre le Centre hospitalier de Crest et la Maison des Buis à Grâne

L'installation du nouvel EHPAD de Grâne, la maison des Buis, a été l'occasion de mettre en place une convention de coopération entre nos deux établissements le 3 juin 2022. Cette structure médico-sociale, appartenant au groupe Colisée a souhaité s'appuyer sur la proximité du centre hospitalier de Crest pour les besoins de ses résidents, atteints de troubles cognitifs. La facilité d'accès aux urgences,

au plateau d'imagerie et l'expertise en HAD ont constitué des atouts pour ce partenariat. Les innovations architecturales et organisationnelles portées par cet EHPAD pourront également intéresser nos équipes dans le cadre du projet de reconstruction de notre EHPAD.

Olivier MOULINET,
Directeur délégué



L'HAD, toujours investie dans les projets...

L'équipe pluridisciplinaire de l'HAD se mobilise collectivement autour de projets forts, déjà en cours pour certains : le développement du système d'information, le développement de l'activité sur le territoire, ou des projets à initier dans les prochaines semaines portant sur le travail en équipe, notamment.

Les travaux engagés sur la rénovation du système d'information se poursuivent sur le dossier patient informatisé Athome, et sur le déploiement en cours du logiciel Pharma à la pharmacie à usage interne, afin d'optimiser le circuit du médicament.

La mise en place d'une antenne HAD au sein du centre hospitalier de Privas Ardèche, pour répondre aux besoins exprimés sur le bassin privadois, et sur les zones dites blanches (zone où aucune structure HAD n'était autorisée administrativement à intervenir) de ce secteur, nécessite une collaboration des professionnels impliqués des deux établissements afin de se mettre en ordre de marche pour une ouverture de l'antenne à l'automne (astreintes, organisation des soins, logistique, système d'information, ...). Le développement de l'HAD de rééducation, pour favoriser/accélérer la reprise de l'autonomie du patient à domicile, en collaboration avec le service de rééducation de Saint-Vallier, service des Hôpitaux Drôme-Nord, est également un projet novateur, en cours de discussion.

L'HAD va également s'engager prochainement dans le programme « PACTE », dont l'enjeu est de faire de la sécurité du patient une priorité d'équipe, intégrée à la pratique des professionnels. Ainsi, en s'engageant dans

cette démarche, l'HAD souhaite améliorer la communication à destination de l'ensemble des professionnels autour et avec le patient, en collaboration avec les représentants des usagers.

Il s'agit d'un projet dont les bénéfices attendus se déclinent à plusieurs niveaux :

- ♦ **Pour le patient** : amélioration des résultats cliniques, réduction des délais d'attente, amélioration de l'accès aux soins, bientraitance et amélioration de l'expérience de soins.
- ♦ **Pour les professionnels** : meilleure reconnaissance des compétences et du travail réalisé, sentiment d'appartenance et de satisfaction au travail, amélioration de la qualité de vie au travail, confiance renforcée, collaboration efficace.
- ♦ **Pour l'établissement de santé** : meilleure réponse aux besoins de la population, efficacité et attractivité renforcée.
- ♦ **Pour la collectivité** : amélioration du fonctionnement des équipes dans les établissements, atout pour des soins de qualité délivrés de façon sûre et efficace.

Nous ne manquerons de vous informer sur l'avancée de ces projets.

Karine BIBAL-GOSSE
et Sophie EVESQUE,
Cadres supérieures de santé à l'HAD

Développement durable : tous impliqués au CH de Crest !

Défini par la Commission Brundtland en 1987 comme la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins sans empêcher les générations futures de satisfaire leurs propres besoins, le développement durable est souvent associé à la thématique de l'environnement. En réalité, il est composé de 3 volets :

- ◆ Le volet social et sociétal : qualité de vie au travail, droits des patients et des usagers.
- ◆ Le volet économique : les achats.
- ◆ Le volet environnemental : prévention de la pollution, gestion des déchets, utilisation durable des ressources, changement climatique.

Partie intégrante du projet d'établissement et de la certification de la Haute Autorité de Santé, sur le CH de Crest, la politique de développement durable s'est concrétisée par :

- ◆ La mise en place d'un comité de pilotage en janvier 2022.
- ◆ 4 groupes de travail : Gouvernance, Achats, Social / Sociétal et Environnement.
- ◆ La réalisation d'un auto-diagnostic afin d'évaluer la maturité du CH sur cette thématique – Niveau de maturité : Moyen.
- ◆ Des propositions d'actions par les groupes de travail.

- ◆ Un questionnaire en ligne envoyé à l'ensemble des agents afin de pouvoir proposer des actions.
- ◆ La priorisation et la validation des actions par le comité de pilotage.

L'implication des professionnels dans les groupes de travail et les nombreux retours au questionnaire témoignent l'intérêt et l'engagement de l'ensemble des agents sur ce thème.

Les premières actions retenues sont, entre autres, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la réduction de la consommation de bœuf dans les menus, la réduction des contenants alimentaires plastiques, la prévention des troubles musculo-squelettiques, la communication sur le tri des déchets, le compactage des boîtes de conserve à la cuisine, la location des véhicules électriques pour le SSIAD et le remplacement de certaines ampoules par des LED.

Florent NIEVOLLET,
Elève directeur



Le SSIAD passe à l'électrique !

La loi sur la transition

énergétique du 17 août 2015 a défini les obligations des responsables de flottes automobiles des organismes publics et les décrets du 12 janvier 2017 ont précisé la notion de véhicules dits « à faibles émissions » : le taux de CO₂ émis par km est seul retenu pour classer un véhicule dans la catégorie « à faible niveau d'émissions de gaz à effet de serre ». Ce taux doit être inférieur ou égal à 60g/km.

Et c'est lors du renouvellement des parcs comprenant plus de 20 véhicules, que l'obligation de "verdir" la flotte s'impose, mais toutes les administrations ne sont pas logées à la même enseigne : le pourcentage est de 50% pour l'Etat et ses établissements publics ; il n'est que de 30% pour les collectivités territoriales, leurs groupements ou les entreprises publiques.

Avec un parc de 45 véhicules, le CH Crest est pleinement concerné : 38 véhicules pour les services de soins ou d'hébergement (HAD, SSIAD, EHPAD, EMSP) et 5 pour les services logistiques (Cuisine, Transports/courses, services techniques) et 2 pour

l'administration.

Les usages diffèrent selon les missions, les parcours, les territoires couverts et l'offre en véhicules « verts » au moment du lancement du marché de LLD en juin 2021, n'était pas encore complètement adaptée à tous nos déplacements ; par exemple, il n'y avait pas encore de véhicule frigorifique électrique sur le marché pour le service restauration qui n'effectue pourtant qu'une dizaine de km par jour.

Malgré les aides, le prix des véhicules est encore un frein à l'atteinte des objectifs ambitieux fixés par la loi.

Pour l'heure, seul le service de Soins à Domicile qui compte 8 véhicules, a pu trouver « voiture électrique à son pied ». La consultation publique lancée par la cellule Achats du GHT en 2021, a permis de trouver le bon véhicule pour le bon usage (60 à 80 kms maximum parcourus par jour) et de sélectionner l'offre du constructeur Renault via sa filiale DIAC Location. Ainsi 8 Twingo électriques ont été livrées fin mai par l'équipe du garage SORIN de Crest, ce qui représente

(Suite page 7)

Le SSIAD passe à l'électrique ! (suite)



(Suite de la page 6)

17% du parc auto de l'établissement ; c'est une 1^{ère} étape vers les 50%...

La prise en main des véhicules par les membres de l'équipe soignante du SSIAD et la gestionnaire des archives, s'est faite du jour au lendemain avec un brin d'inquiétude mais l'envie, la curiosité et la satisfaction de « rouler plus propre » a vaincu les petites appréhensions.

Elles sont toujours blanches, mais c'est désormais presque sans bruit que la flotte des Twingos du SSIAD

s'ébranle et quitte l'établissement vers 07h45 pour se rendre au chevet des patients du pays cretois et revient vers 12h pour une bonne séance de recharge.*

**un grand merci aux agents du service technique du CH Crest pour avoir réalisé l'installation des potelets et prises de recharge et leur raccordement au réseau du bâtiment.*

Thierry GAUCHERAND,

Responsable des services économiques et logistiques



Travaux reprises sols souples rez-de-chaussée Mazorel

2014 – 2022 : de déclarations de sinistres en expertises, de réunions de chantier en opérations de travaux, de solutions techniques en déceptions, sans oublier la pandémie... le contentieux des sols souples est en voie de résolution.

Les travaux tests réalisés l'été dernier, dans et devant le bloc opératoire, dans la salle de réunion et dans un bureau de l'administration, se révèlent concluants : le nouveau procédé qui combine un revêtement et une colle spéciale jouent leur rôle contre la remontée d'humidité présente sous la dalle du RDC.

Les travaux vont reprendre à partir d'août 2022 jusqu'à fin juin 2023 sur le reste du rez-de-chaussée. Parce qu'elle supprime une opération d'une quinzaine de jours sur chaque zone, la nouvelle solution technique permet de réduire de 14 à 10 mois environ, la durée prévisionnelle des travaux et des dérangements inhérents en site occupé : avec 7 phases de travaux plus une (l'installation de locaux modulaires temporaires), soit 14 déménagements avec les contraintes associées en incluant dans le phasage le remplacement des 2 équipements de radiologie, dans le même temps, en paraîtrait presque inaperçu (voir article p 8).

L'ordre des phases de travaux est figé avec un démarrage par le bloc opératoire le 29 juillet 2022 ; viendront ensuite, le service d'imagerie avec le remplacement de la salle radio et du mammographe, puis le hall d'accueil central-le BDE et l'informatique, puis le service des urgences ; suivront dans la même phase, l'administration côté Direction et les espaces

d'attente (radiologie et Cs externes), ensuite l'administration côté est (Dim/syndicat-aumônerie/hygiène-diététicienne/SSIAD) avec le self et la petite salle de réunion ; la 7^{ème} et dernière phase sera le service des consultations ; se sera intercalée après les travaux au bloc, l'installation des locaux modulaires provisoires dans lesquels sera positionné le service des consultations externes pour toute la durée des travaux.

Si le phasage est prêt, il est encore prématuré de se prononcer avec certitude sur un calendrier ; car mis à part le bloc opératoire, les autres phases dépendent de la date d'installation des locaux modulaires ; la période tourmentée que connaît le secteur industriel nous empêche pour le moment d'être complètement sûr.

L'inconfort inhérent à l'ensemble de ces opérations tiroirs nécessitera une bonne articulation entre les services. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension face à la gêne occasionnée.

Thierry GAUCHERAND,

Responsable des services économiques et logistiques

Nouvelle salle de radiologie

Après 16 ans de loyaux services et environ 450 000 clichés, la salle de radiologie du service d'imagerie va tirer sa révérence au début de l'automne prochain. Le constructeur avait stoppé la production de pièces de rechange et n'était plus en mesure de garantir la disponibilité de toutes les pièces en occasion ; il s'avérait donc indispensable de procéder à son remplacement.

La procédure d'acquisition a été lancée par la cellule achats du GHT début 2022 via une PAN (Procédure avec négociation). La très forte implication du département d'ingénierie biomédicale du centre hospitalier de Valence durant ce processus a permis de faciliter les échanges entre les constructeurs, les manipulateurs radiologie, la cellule achats et la direction. Leurs conseils techniques, les organisations des visites et les études comparatives du département ont été très facilitants pour le bon déroulement du projet. Le choix du titulaire sera effectué dans le courant de ce mois de juin.

La future salle, on parle de salle car il y a notamment une table, une suspension plafonnrière, un pupitre de commande, un potter vertical,... sera meilleure sous tous les angles ; plus compacte, plus rapide, plus sûre : meilleure maniabilité et ergonomie pour les professionnels, meilleur "confort" pour les patients ; elle permettra de positionner le pupitre de commande dans la salle elle-même, pour une relation plus rapprochée avec le patient ; et cela sans risque pour personne puisque cette technologie, qui n'est plus si nouvelle que cela, émet beaucoup moins de rayons.

Les clichés seront de meilleure qualité avec un traitement numérique dès la prise de vue. Les conditions de travail seront améliorées pour les manipulateurs facilitant également une meilleure qualité dans la prise en charge des patients. L'investissement de ce nouvel équipement s'élève à 200 000 €.



Thierry GAUCHERAND,

Responsable des services économiques et logistiques

Des travaux à la cuisine

Suite à l'inspection des services de la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Drôme au sein de la cuisine centrale du centre hospitalier le 23 février 2022, une mise en demeure de l'établissement à réaliser des actions correctives du fait de plusieurs non-conformités a été prononcée (notamment une maîtrise insuffisante des circuits des personnels et des denrées durant la production et une insuffisance de formation du personnel).

Le centre hospitalier doit engager des travaux qui devront être réalisés dans un délai de 6 mois, et qui vont se dérouler sur site occupé tout en poursuivant la production des repas.

Un réaménagement de l'espace et des travaux vont permettre la création d'une zone de plonge équipée d'un lave-batterie. Le déplacement des vestiaires hommes et le déménagement des vestiaires femmes au sein de la cuisine éviteront le passage par l'extérieur en tenue professionnelle. La création d'une zone tampon permettra, entre autres, la décontamination des différents emballages et des denrées entrantes dans le secteur de production. Enfin, l'agrandissement de la zone de stockage des produits finis (chambre froide) garantira le processus de refroidissement rapide des aliments cuisinés, et la durée réglementaire entre la sortie des repas de la cuisine et leur consommation dans les différents services.

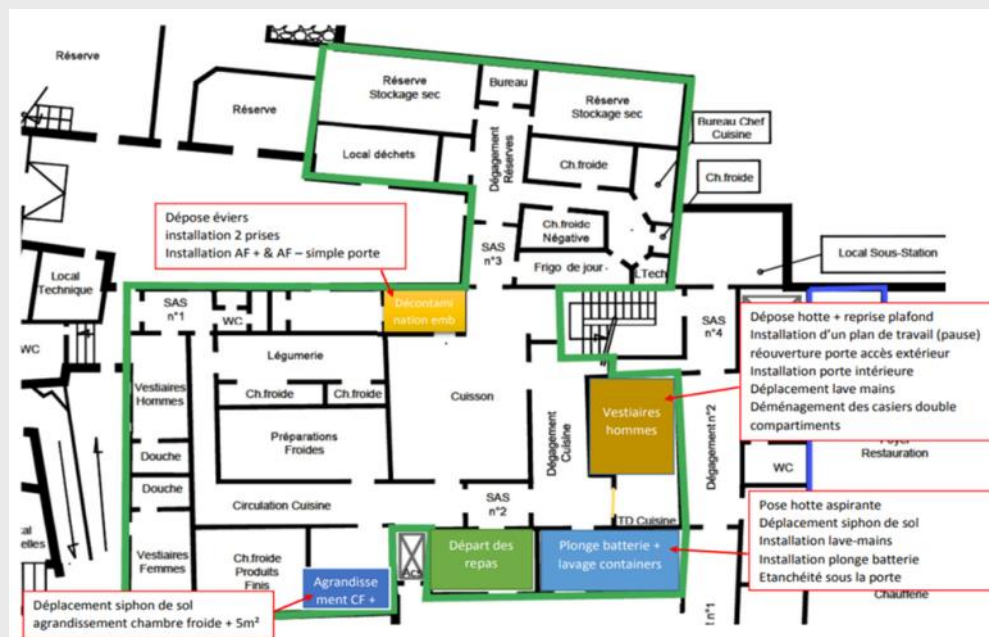


(Suite page 9)

Des travaux à la cuisine (suite)

(Suite de la page 8)

En plus de ces travaux, le système de traçabilité des denrées et les horaires de livraison des repas dans les unités seront revus. Le plan de maîtrise sanitaire (document permettant le contrôle de l'environnement de la chaîne de production alimentaire) sera réactualisé et des sessions de formation seront organisées pour les professionnels.



Florent NIEVOLLET,
Élève Directeur

Plan égalité femme-homme



Conformément aux dispositions prévues par l'article 80 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, pour assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le centre hospitalier de Crest a établi un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Si l'égalité entre les femmes et les hommes est désormais acquise en droit grâce aux progrès législatifs et règlementaires, certaines inégalités subsistent dans les faits. L'égalité réelle entre les femmes et les hommes peine à se concrétiser dans les faits et demeure au cœur des enjeux des politiques publiques.

Ce combat ne doit pas rester exclusivement féminin parce que les injustices à combattre, comme les progrès à réaliser, concernent la société dans son ensemble.

Le centre hospitalier de Crest réaffirme son attachement au principe d'égal accès aux fonctions et métiers de l'établissement et le principe de l'égalité de traitement entre Femmes et Hommes à égalité de situation.

Les principaux axes de ce plan d'actions se déclinent comme suit :

- AXE 1 : ÉVALUER, PREVENIR ET TRAITER LES ECARTS DE REMUNERATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
- AXE 2 : GARANTIR L'EGAL ACCES DES FEMMES ET DES HOMMES AUX CORPS, GRADES ET EMPLOIS DE L'ETABLISSEMENT
- AXE 3 : FAVORISER L'ARTICULATION ENTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE
- AXE 4 : PREVENIR ET TRAITER LES DISCRIMINATIONS, LES ACTES DE VIOLENCE, DE HARCELEMENT MORAL OU SEXUEL AINSI QUE LES AGISSEMENTS SEXISTES

Le plan a reçu l'avis favorable du Comité technique d'établissement le 9 mai 2022.

Olivier MOULINET,
Directeur délégué



Elections partielles Commission Médicale d'Etablissement

RESULTAT DES ELECTIONS DU COLLEGE N°3

Nom, prénom du candidat	Ordre de classement selon le nombre de voix obtenues	Poste attribué : T : titulaire S : Suppléant
Emmanuel LE COQ	1	T
Cindy BOURNE	2	T
Céline DURAND	3	T
Farhad MAHMOUDI	4	T
Maxime VILLARD	5	T
Taos GIRARD	6	T
Christopher BOIN	7	S
Catherine MONNET	8	S
Véronique DUCHATEL	9	S
Aude ARNAUD	10	S
Nicolas-Paul GARNIER	11	S
Cécile PUGNAT	12	S

La nouvelle présidente de la commission médicale d'établissement, le Docteur Céline DURAND a été élue le vendredi 17 juin 2022, à l'unanimité.

Roselyne MONTEL,
Attachée d'Administration Hospitalière,
Affaires générales

LES PORTRAITS

Amandine GARCIA

« J'ai rejoint le centre hospitalier de Crest le 2 novembre 2021, au poste de cadre du bureau des admissions.

Après mon parcours universitaire, j'ai intégré les Hospices Civils de Lyon et plus précisément le Groupement Hospitalier Est où j'ai encadré les équipes des bureaux des admissions et de la facturation des hôpitaux : neurologique, cardiologique et Femme Mère Enfant. J'ai participé à la démarche qualité et gestion des risques en travaillant avec la

cellule identitovigilance et le service qualité tout en assurant la formation du personnel sur cette thématique.

Je me réjouis de pouvoir travailler dans un hôpital de proximité « à taille humaine ». J'accompagnerai l'équipe du bureau des admissions dans la réalisation de leurs différentes missions administratives et participerai aux réunions identito, PASS et commission EHPAD.... »



LES PORTRAITS (suite)

Christine CHAUMIER

57 ans, cadre de santé

« J'ai pris mon poste sur les unités Armorin 1 et 2 de l'EHPAD Sainte Marie du centre hospitalier de CREST, le 1^{er} mars de cette année suite à une mutation.

Je travaillais auparavant au Centre Hospitalier de Nogent le Rotrou, dans le département de l'Eure et Loir, petit hôpital de proximité dans une ville d'un peu moins de 10000 habitants.

J'ai débuté en tant qu'infirmière en remplacement dans le service de médecine, et y suis restée pendant un an. Puis, j'ai travaillé au sein du service des urgences/SMUR pendant un trentaine d'années, service dans lequel j'ai exercé en tant que faisant fonction cadre de santé au cours des quatre dernières années. J'ai ensuite suivi la formation de cadre de santé en 2015/2016, à l'issue de laquelle j'ai choisi de travailler en EHPAD.

Dans mon choix professionnel, le projet de reconstruction de l'EHPAD a été déterminant, car il offre une opportunité incomparable de re-questionner les



organisations de travail, de donner un nouvel élan à la filière gériatrique du bassin de vie, et surtout d'améliorer l'accompagnement des résidents. J'espère pouvoir faire profiter l'EHPAD de mon expérience, pour avoir travaillé sur un projet identique et passionnant lors de mon précédent poste.

Par ailleurs, je l'avoue également, mon projet personnel était aussi de me rapprocher de la Drôme avec mon conjoint. Nous venions y passer régulièrement nos vacances, et nous sommes tombés sous son charme. Aujourd'hui, nous y habitons.

Aussi, c'est avec plaisir que je travaille en collaboration avec Madame Cécile GIORGETTI, cadre de santé des résidences la Tour et les Flamants, ainsi qu'avec Madame Sylvie RADIGON, infirmière coordinatrice de l'unité Rochecourbe. Nous avons pour projet d'uniformiser au mieux l'organisation sur les différents secteurs, Armorin 1 et 2, la Tour, les Flamants, et Rochecourbe, de jour comme de nuit, dans l'attente de la reconstruction du nouvel EHPAD. »

Nadège BUFFAT

« Titulaire d'un Brevet de technicien supérieur hospitalier en agroalimentaire et d'une expérience de 13 ans en industrie alimentaire, j'ai été recrutée par l'hôpital de Valence il y a 10 ans dans le service de restauration.

Soucieuse d'une amélioration permanente dans mon secteur d'activité, j'ai déployé plusieurs projets dans l'établissement :

- Mise en place d'un suivi mensuel des plateaux repas,
- Partenariat avec la chambre d'agriculture pour acheter des fruits locaux (priorité à des fruits de qualité et à maturité) tout en favorisant le tissu économique local : 1^{er} Etablissement hospitalier à s'engager dans cette démarche,
- Mise en place du tri des bio déchets dans l'ensemble des services de soin et des selfs du personnel avec l'installation de kit de débarrassage pour ne pas surcharger le travail des soignants (récupération de l'ensemble des bio déchets en cuisine),
- Mise en place d'une convention avec les Restos du cœur pour donner les excédents alimentaires,

- Dans le cadre de la loi Egalim nous avons également intégré le Pain en HVE (Mars 2022).

Je participe également aux différents projets d'établissement (reconstruction de l'EHPAD de Beauvallon. Rénovation cuisine relai).

Attachée aux valeurs humaines et au travail d'équipe, je souhaite apporter mon expérience à l'hôpital de Crest pour satisfaire nos patients et nos résidents, tout en respectant les exigences réglementaires. »

Suite au départ du responsable de la restauration de la cuisine centrale de Crest, elle intervient sur l'établissement pour assurer la supervision de la cuisine avec notamment la mise en place du plan d'actions suite à l'inspection de la DDPPSV, la lutte contre le gaspillage alimentaire... en articulation avec Antonio GARCIA, encadrant de production culinaire et Mélanie BARRERE, diététicienne.



Fin de parcours, mais nouveau départ...

Voilà bientôt quatre années que j'ai eu l'occasion de reprendre les vacances de consultant en pneumologie au C.H. de CREST après le départ à la retraite du Docteur GIL.

Venu en consultation voir mon ami Fernand GRECO, j'avais entendu depuis la salle d'attente la voix de la secrétaire expliquer au téléphone à un patient que « non, il n'y a plus de consultation de pneumologie sur CREST pour l'instant » ...

J'avais donc proposé mes services à la direction en commençant par deux demi-journées hebdomadaires, étant encore dans ma dernière année d'activité à mon cabinet de ROMANS.

Ces deux demi-journées sont vite devenues trois journées pleines vu la demande des correspondants généralistes de la vallée, l'activité auprès des patients hospitalisés, et la création d'une consultation de pathologie respiratoire du sommeil avec enregistrements nocturnes en ambulatoire qui a vite pris une place importante dans l'activité pneumologique externe.

J'ai aussi eu l'occasion, depuis l'année 2020, de partager auprès de l'ensemble des équipes de soignants et de l'administration l'expérience inédite de l'épidémie de Covid-19 avec tout ce que chacun d'entre nous a eu à connaître de difficultés, d'incertitudes et souvent d'inquiétudes.



Je dois dire que comme tout au long de ces quatre années j'ai pu apprécier l'esprit d'équipe, les qualités d'initiative et d'adaptation de tous, face à une situation constamment changeante. Ayant l'expérience de la pratique de la voile au large, je peux témoigner que le bateau s'est bien comporté

dans le mauvais temps !

Voilà, atteint par la limite d'âge, je pars bien sûr avec un petit pincement au cœur mais avec beaucoup de projets personnels et familiaux qui m'attendent déjà, et avec le souvenir d'une période professionnelle très agréable et enrichissante au contact des diverses équipes soignantes et des confrères des autres spécialités consultants à CREST.

En particulier avec la satisfaction (que je n'avais malheureusement pas eue en quittant mon cabinet médical à ROMANS) de passer le témoin à mon successeur, le Docteur Daniel VEALE, qui exerce déjà depuis début septembre dans l'établissement et qui apportera sa compétence spécifique particulièrement auprès des nombreux patients insuffisants respiratoires que nous prenons en charge en consultation et hospitalisation.

Bien cordialement à tous, bon vent au Centre Hospitalier de CREST, et surtout : « Restez comme vous êtes ! ».

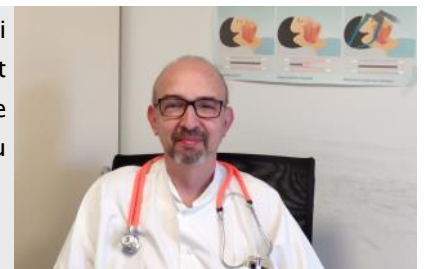
Paul VALLAGHE,

Bienvenue au Dr Pal RACZ

Pneumologue libéral installé en Saint Julien en Saint Alban, j'ai commencé de travailler à l'Hôpital de Crest à partir du 1er avril 2022 pour faciliter l'accès aux consultations pneumologiques des patients du bassin cretois.

L'activité pneumologique concerne les patients asthmatiques et BPCO, allergiques, insuffisants respiratoires.

Je m'occupe aussi avec le dépistage et le traitement de maladie d'apnée du sommeil.





BAETEN Aleksandra, AS à la Résidence Rochecourbe
 BERCHAUD Maureen, AS à la Résidence La Tour
 BLACHIER Clara, Agent d'entretien qualifié en médecine polyvalente
 BLANC Estelle, ASH qualifié à la Résidence Armorin 1
 BLANCHARD Alezia, Agent d'entretien qualifié à la Résidence les Flamants
 CASIMIR Karine, Adjoint administratif à l'HAD
 CIMOLATO Stella, Préparatrice en pharmacie à l'HAD
 CHAUVET Mélie, Agent d'entretien qualifié en cuisine
 COURSANGE Flavie, Infirmière à l'HAD
 DECROIX Marc, Agent d'entretien qualifié en cuisine
 DUCROS Elodie, Psychologue en médecine ambulatoire
 DUPRET Nathalie, Adjoint administratif à la Direction générale
 GARCIA Amandine, Responsable bureau des entrées à l'accueil et la gestion des malades
 GARNIER Nicolas Paul, Médecin aux urgences
 GASPARIN Marjorie, AS à la Résidence Armorin 1
 GOVINDIN Rose Maryse, Adjoint administratif à l'accueil et la gestion des malades
 KETTERER Sandra, ASH qualifié au service hôtelier
 LAMBERT Sandrine, Infirmière à l'HAD
 LEGER Pascale, AS à l'USP
 LEPOUTRE Marie-Ange, Infirmière anesthésiste au bloc opératoire
 LESTRA Nadège, Infirmière à l'HAD
 MASSE Tiffany, AS à la Résidence La Tour
 MEIGNIEN Sophie, Médecin en médecine
 MONCHY Marie-Hélène, ASH qualifié à la Résidence Armorin 2
 PEREIRA MACHADO Tamara, Infirmière à la Résidence Armorin 1
 PHAM Sophie, Ergothérapeute au PASA
 SGAMBATO Patricia, Psychologue à l'USP
 SUZE Mathilde, AS à l'HAD
 TOMAS Vincent, Ouvrier principal en cuisine
 WICKHAM SEGUINOT Fanny, Infirmière au bloc opératoire

BERNEUIL Hélène, Infirmière à l'EMSP
 BONELLI Dominique, Responsable cuisine
 CHOUPIN Emmanuelle, Assistante sociale à l'accueil et la gestion des malades
 CHOUPIN Mathilde, Psychologue à l'USP
 COFFRE Elodie, Infirmière à la Résidence Armorin 1
 DONGER Marie-Paule, AS CS aux urgences
 EGELKRAUT Sandra, Agent de service à la Résidence Rochecourbe
 GASQUET Patrice, Cuisinier
 GAUTHERON Céline, Adjoint administratif à l'HAD
 GERARD Mathilde, Infirmière à l'HAD
 GOUT Christine, Médecin aux urgences
 GRANGE Natacha, Infirmière à l'USP
 GUERIMAND Julia, AS à la Résidence La Tour
 GUILLOT Michèle, Conseillère conjugale au CPEF
 HEUDIER Frédérique, Agent de service à la Résidence La Tour
 LEROUGE Maël, Ergothérapeute au PASA
 MARTIN Sylviane, AS CS à la Résidence Armorin 1
 PITIE Marie, Infirmière en médecine polyvalente
 PRATS Jean, Médecin à la Résidence Armorin 2
 RODET Fanny, AS à la Résidence Armorin 1
 ROUSSEL Gaël, Agent d'entretien qualifié au service hôtelier
 SAINT PATRICE Marie-Odile, Adjoint administratif à l'accueil et la gestion des malades
 VALLAGHE Paul, Médecin aux consultations externes
 VERCRUYSEN Anne-Marie, Responsable bureau des entrées à l'accueil et la gestion des malades

Séverine MAURAU,
*Adjoint des cadres
 Ressources humaines*



Etudes promotionnelles :

En 2021, 3 agents ont validé leur diplôme d'aide-soignant à l'issue de leur formation en études promo : Eugénie ROMAIN, Ioana REYNAUD et Valentin DIDIER.

Cécile GIORGETTI a validé son diplôme de cadre de santé.

Actuellement 2 aides-soignantes sont en école IDE (Eléonore BUFFIERE (2^{ème} année) et Agnès HOORNAERT Agnès (1^{ère} année) et 3 ASHQ sont en école Aide-soignant (Sahondramalala BEGUIN, Manon JOURDAN et Alexandre VINAY.

Concours:

Au 1er décembre 2021, 3 agents ont été nommés assistants médico-administratifs : Bianka FELIX METELLA, Cécile MABIT et Nadine GRESSE.

Recensement des demandes de formation

Le plan de formation professionnelle 2023 doit être élaboré et présenté aux instances au courant du dernier trimestre 2022.

Les demandes de formation (formations individuelles ou formations institutionnelles) doivent donc être discutées avec votre cadre et parvenir à la Direction des Ressources Humaines **au plus tard le lundi 19 septembre 2022** par le biais du formulaire ci-dessous (disponible également sur ENNOV CREST-ENR-175).

Les demandes de formation individuelle (en dehors du tableau ci-après), doivent être décrites **le plus précisément possible** via le formulaire de demande de formation (programme, calendrier, nom de l'organisme de formation, évaluation du coût d'enseignement et des frais de déplacement/hébergement le cas échéant).

Le descriptif n'est pas nécessaire pour les formations institutionnelles.

Les demandes arrivées après cette date ne seront pas prises en compte dans l'élaboration du plan de formation, et les demandes incomplètes seront renvoyées aux agents.

Centre Animateur Crest		FORMULAIRE DE DEMANDE DE FORMATION		référence CREST-ENR-175	3 ans
				Date d'application Juin 2022 Version 7	Page 1 sur 2
NOM :	PRENOM :				
GRADE :	SERVICE :				
PLAN DE FORMATION 20...					
DEMANDE A TRANSMETTRE A LA DRH AVANT LE 19 SEPTEMBRE					
Les demandes réceptionnées après cette date ne seront pas prises en compte pour le plan de formation					
PRIORITÉ 1					
Intitulé de la formation					
☐ Formation institutionnelle ou transversale		☐ Demande individuelle			
S'IL S'AGIT D'UNE DEMANDE INDIVIDUELLE, joindre le programme correspondant à la formation demandée ainsi que le calendrier et remplir les informations suivantes :					
Nom de l'organisme de formation :					
Numéro d'agrément de formation (référence DATADOCK) :					
Di Datadock					
Coût formation :					
Motivations et objectifs appuyant la demande de formation					
Date et signature :					
Avis détaillé et motivé du cadre de proximité ou responsable de service :					
Date et signature :					
Réserve DRH Décision de la commission de formation					
☐ Acceptée ☐ Refusée ☐ Plan complémentaire					
ATTENTION : IL NE PEUT Y AVOIR QU'UNE SEULE DEMANDE PAR AN ET PAR AGENT TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE ET SERA RETOURNÉE A L'AGENT					
DATE DE RÉCEPTION A LA DRH : / /					
Révision / Validation : DRH / Approbation : M. Hureau-Martin, responsable qualité et gestion des risques					

Marielle VINCENT,

Gestionnaire Ressources humaines en charge de la Formation



Les besoins hydriques



L'eau est indispensable à tous les âges et les besoins peuvent toutefois différer en fonction des périodes de la vie.

Il convient donc d'adapter les apports en eau au quotidien en fonction de la situation de chacun, afin de conserver une hydratation optimale.

Les apports recommandés en eau doivent permettre de compenser les pertes hydriques.

Les recommandations européennes préconisent chez l'adulte un apport de :

≈ 0,75 L/jour d'eau provenant des aliments

≈ 1,75 L/jour d'eau provenant des boissons (eau, thé, café, infusion, rooibos... non sucrées)

Ces apports hydriques doivent toutefois être augmentés dans certaines situations

(majorant la transpiration par exemple) :

L'activité physique

La période estivale

Episode de fièvre

Une vigilance particulière est à apporter pour les personnes âgées, femmes enceintes ainsi que chez le nourrisson.



Quelques idées pour favoriser une bonne hydratation

et quantifier les apports en liquides sur la journée :

- Un grand bol ou gros mug : 300ml
- Une petite tasse : 125ml
- Un verre à eau : 150ml

▪ Vous pouvez également apporter de l'eau grâce à l'alimentation et notamment aux produits/plats très hydratés : fruits (gorgés d'eau comme le melon, la pastèque, les jus, salades de fruits, sorbets, smoothies...), légumes (assiettes de crudités, soupes fraîches...), laitages, lait...

▪ Créer des rituels :

- s'hydrater plusieurs fois dans la journée (plutôt hors des repas) : afin de favoriser une hydratation régulière.
- avoir de l'eau à portée de main, et de regard, car cela facilite le réflexe d'hydratation, tout comme le mimétisme (voir quelqu'un boire nous stimule à en faire de même).
- Préparer à l'avance des bouteilles d'eau fraîche ou citronnée, infusées...



Mélanie BARRERE,
Diététicienne



Don du sang, l'EFS a besoin de vous !

En tant que professionnel du centre hospitalier de Crest, il vous est possible de donner votre sang sur votre temps de travail (hors nécessité de service).

Un justificatif d'absence vous sera demandé. Aussi, il conviendra de le remettre au service des ressources humaines.

Une communication sur les autres dates de don du sang sera effectuée tout au long de l'année.



Don de sang

La citation

Directeur de la publication :
Olivier MOULINET

Rédacteurs : Mélanie BARRERE,
Karine BIBAL-GOSSE, Cindy
BOURNE, Nadège BUFFAT,
Christine CHAUMIER, Nathalie
DUPRET, Sophie EVESQUE,
Amandine GARCIA, Thierry
GAUCHERAND, Marie
HOARAU-MARTIN, Séverine
MAURAU, Olivier MOULINET,
Florent NIEVOLLET, Roselyne
MONTEL, Dr Paul RACZ, Dr
Paul VALLAGHE, Marielle
VINCENT

« L'humour renforce notre instinct de survie et sauvegarde notre santé d'esprit »

Charlie CHAPLIN

Centre hospitalier de Crest
Quartier Mazorel Nord
Rue Paul Goy
26400 Crest
Téléphone : 04 75 25 37 00
Mail : hopital@ch-crest.fr
Site internet : www.ch-crest.fr



**Centre Hospitalier de
Crest**

